



# BULLETIN D'ADHÉSION

L'adhésion à l'association d'Aide aux Victimes de France peut se faire sur notre site internet <https://association-avf.fr> ou en imprimant ce bulletin et en l'envoyant par voie postale à l'adresse suivante : « **Association Aide Victimes, 2 rue Adrien Pasquier, 76000 Rouen** ».

Le montant de l'adhésion est libre.

Madame	Monsieur	
Nom	Prénom	
Adresse		
Ville	Code Postal	
Adresse mail		
Téléphone		
Je souhaite donner la somme suivante à l'association :		
25 €	75 €	150 €
50 €	100 €	Autre montant :

MERCI DE RENVOYER CE DOCUMENT ACCOMPAGNÉ DE VOTRE CHÈQUE LIBELLÉ À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION AVF À :

**Association Aide Victimes – 2 Rue Adrien Pasquier, 76000 ROUEN**

Date	Signature
------	-----------